

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 6 avril 2022

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Christophe WAÏT.

Excusés : Mme Carole SOULIER, MM. Guillaume COMBIER et Mathieu POTHERAT.

M. Jean-Pierre LUGARINI est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2022 est adopté à l'unanimité.

Comptabilité du budget principal :

- **Compte administratif 2021 :**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la comptabilité du budget principal s'élevant à :

- Dépenses de fonctionnement : 651 299.36€
- Recettes de fonctionnement : 782 022.34 €

Soit un excédent de fonctionnement de 130 722.98 €

L'excédent de fonctionnement de clôture cumulé s'élève à **130 722.98 €**

- Dépenses d'investissement : 165 079.30 €
- Recettes d'investissement : 402 675.83 €

Soit un excédent d'investissement de 237 596.53 €

L'excédent d'investissement de clôture cumulé s'élève à **313 577.64€**.

Les restes à réaliser présentent un déficit de 371 116€

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement soit 130 722.98€ en réserves d'investissement.

- **Compte de gestion 2021 :**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du receveur pour la comptabilité du budget principal de la commune.

- **Budget 2022 – comptabilité de la commune**

Les élus ont adopté le budget 2022 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 762 225 dont 51 600.80€ de prélèvement pour investissements et
- en section d'investissement à 2 790 944.60€ dont 130 722.98€ d'excédent de fonctionnement affectés à l'investissement

Investissements 2022 : Dans le cadre de ce budget, seront notamment financés :

- Achat de matériels : Informatique pour la mairie, matériels pour le service technique, columbarium...
- Construction du bâtiment en vue du commerce, micro-crèche, bibliothèque et extension de la mairie

Vote des taux des taxes foncières

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux appliqués en 2021 et les vote comme suit :

- Taxe sur foncier bâti : 26.38 %
- Taxe sur foncier non bâti : 25.74 %

Charges à payer au Syder :

Le Conseil Municipal décide de fiscaliser l'intégralité des charges dues au Syder au titre de l'exercice 2022 (consommation d'éclairage public et travaux d'enfouissement des lignes) qui s'élèvent à 102 217.36€.

Déclarations d'intention d'aliéner : Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente route des Pasquiers, Place des Pasquiers et rue des Cluseaux.

Approbation du contrat de bassin du Beaujolais 2022-2024 : Le Conseil Municipal sollicite l'agence de l'Eau et donne délégation de signature à Monsieur le Maire pour le contrat du bassin qui regroupe notamment un projet de désimperméabilisations des cours de l'école et la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement

Dépôts sauvages : De nombreux dépôts sauvages étant fréquemment constatés sur la commune et notamment près des points d'apport volontaire destinés au tri sélectif. Le Conseil Municipal décide d'instaurer un forfait pour travaux d'enlèvement et de destruction de dépôts sauvages. Ce montant forfaitaire de 100€ sera à payer par toute personne (particulier ou personne morale) qui déposera des débris en dehors des containers prévus à cet effet.

Produit des amendes de police : Le Conseil Municipal décide de solliciter du Département une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de places de stationnement dans le cadre du réaménagement du centre du village.

Soutien financier à l'UKRAINE : Le Conseil Municipal décide d'allouer 1100€ de soutien financier à l'Ukraine. Ce montant sera versé par l'intermédiaire du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales.

Compte-rendu des commissions :

Commission « Voirie et Vie associative »

- Compte-rendu est donné de la dernière réunion « Culture » de la CCSB et notamment du programme des différentes activités organisées « Festiv'été – ciné plein air... ». Une séance de Ciné Plein Air aura lieu à Lancié le vendredi 29 juillet 2022 – c'est le film « Le Monde fantastique d'OZ » qui devrait être projeté.
- Programme voirie : Les différents travaux de voirie projetés par les élus ont été chiffrés. La commission se réunira pour établir l'ordre de priorité.
- Des travaux de curage de fossés sont en cours par une entreprise extérieure.

- Compte rendu est donné de la dernière réunion du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble.

Commission « Vie scolaire »

- Compte-rendu est donné du dernier conseil d'école.
- Les élus remercient les employées du service périscolaire qui ont assuré les remplacements lors des différents arrêts maladie de leurs collègues.

Commission « Bâtiments et développement économique »

- Les études relatives à la rénovation thermique et au rafraîchissement des bâtiments de à l'école sont terminées
- Le projet de construction d'un bâtiment et d'extension de la mairie avec l'OPAC du Rhône suit son cours. Le permis de construire devrait être déposé d'ici un mois.
- Les élus ont remarqué une diminution d'incivilités liées aux dépôts près des bennes de tri depuis l'installation de la vidéoprotection.

Points divers

- Tenue des bureaux de vote : Monsieur le Maire rappelle à chacun l'organisation du bureau de vote des 10 et 24 avril prochains.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : La mise à jour du PCS étant en cours, des questionnaires ont été envoyés à l'ensemble des habitants.

A Lancié, le 11 avril 2021
Le Maire,
Jacky MENICHON.

Compte-rendu affiché le 12 avril 2022

